

Berne, en novembre 2014

Compatibilité économique de la Stratégie énergétique 2050, premier volet

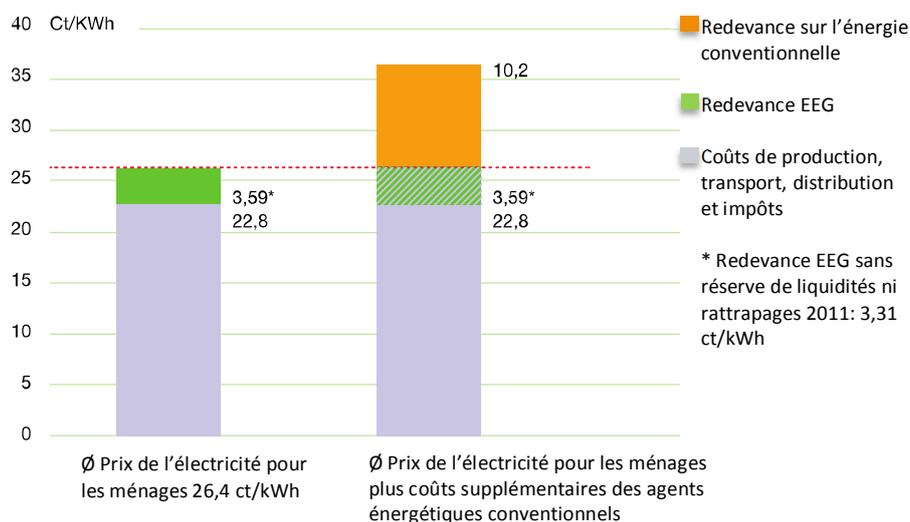
Avec ou sans Stratégie énergétique 2050, il n'y aura pas plus ni moins de distorsions qu'avant sur le marché suisse de l'électricité. En effet, l'approvisionnement en électricité a toujours été une tâche de l'état: sans ses garanties, les barrages et les centrales nucléaires auraient eu peu de chances d'être construites. Le marché de l'électricité actuel est donc en grande partie un produit de l'intervention étatique.

Si les coûts effectifs pour l'arrêt, le démantèlement, l'assurance, le capital et d'autres subventions étatiques étaient entièrement reportés sur le prix de l'électricité produite par les centrales nucléaires, ils seraient environ dix fois plus élevés que les coûts de production avérés aujourd'hui¹. L'encouragement des énergies renouvelables compense avant tout cet avantage des technologies de production conventionnelles et souhaitées par la société et permet un accès au marché pour les formes de production écologiques.

Encouragement caché contre transparence

La production d'électricité conventionnelle a été et est toujours encouragée dans le monde entier. En Allemagne, où les subventions en faveur des énergies renouvelables sont les plus grandes, les centrales nucléaires et à charbon profitent d'un encouragement deux fois plus élevé de la part de l'état (3.59 contre 10.2 ct/KWh en 2012)².

Illustration 1: prix de l'électricité, redevance EEG («RPC») et coûts supplémentaires cachés des agents énergétiques conventionnels en 2012



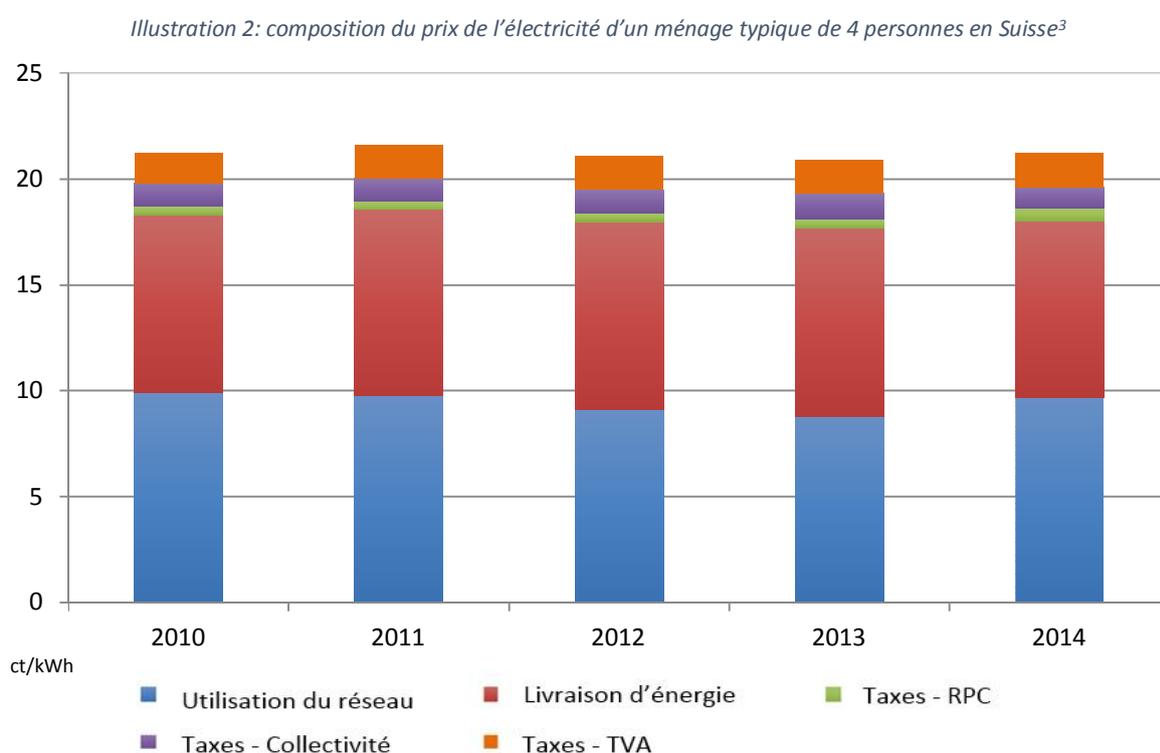
¹ Source: Atomvollkosten – Was der Atomstrom wirklich kostet, étude de la Fondation suisse de l'énergie 2013, http://www.energiestiftung.ch/files/downloads/energiethemen-atomenergie-kosten/01_ses_studie_atomvollkosten.pdf, p. 5.

² Ceci est toujours valable après la hausse de la redevance EEG à 6.17 ct en 2015. La prise en charge d'une grande partie de l'assurance pour les centrales nucléaires par l'état n'est pas comptée dans ce calcul. Source: Was Strom wirklich kostet, Forum Ökologisch-Soziale Marktwirtschaft e.V. 2012, http://www.foes.de/pdf/2012-08-Was_Strom_wirklich_kostet_lang.pdf, p. 4.

Dans le cas des énergies renouvelables, les consommateurs paient une redevance conforme au principe de causalité, visible sur la facture d'électricité, perçue sur le prix du courant. Avec les énergies conventionnelles, toute une série de mesures d'encouragement cachées sont engagées: allègements fiscaux, provisions garanties par l'état, aides au financement et dommages au climat et à la santé de la population. Ces coûts sont assumés par l'état, l'environnement et la société.

Part RPC inférieure pour l'électricité à bas prix

La Suisse encourage entièrement les énergies renouvelables par le biais de suppléments sur le prix de l'électricité imputés à tous les clients finaux, à l'exception des entreprises grandes consommatrices de courant. Il apparaît toutefois que le prix du courant reste à un niveau pratiquement constant depuis. Ce n'est pas très surprenant, la RPC ne constituant qu'une part minime du prix total de l'électricité (en vert dans l'illustration 2).



La part du prix total de l'électricité allouée à l'encouragement des énergies renouvelables (RPC) se monte à 1,8% pour 2010-13 et à 2,8% du prix facturé aux clients finaux pour 2014. En augmentant la redevance sur le prix de l'électricité à 1,1 ct/kWh à partir de 2015, cette part augmente légèrement⁴. Même avec l'augmentation proposée dans la Stratégie énergétique 2050 de 2,3 ct/kWh⁵ max., il en coûtera seulement Fr. 7.60 environ par mois à un ménage de 4 personnes. En outre, toute la somme n'est pas intégralement allouée au développement des énergies renouvelables. Une partie du fonds alimenté par le supplément sur la rémunération versée pour l'utilisation du réseau est réservée aux programmes d'efficacité électrique et aux mesures de protection des eaux.

³ Source: prix de l'électricité 2015, Association des entreprises électriques suisses 2014, http://www.strom.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente_Bilder_neu/010_Downloads/Stromgrafiken/Strompreis_06_Komponenten_Strompreis_2015_d.pdf.

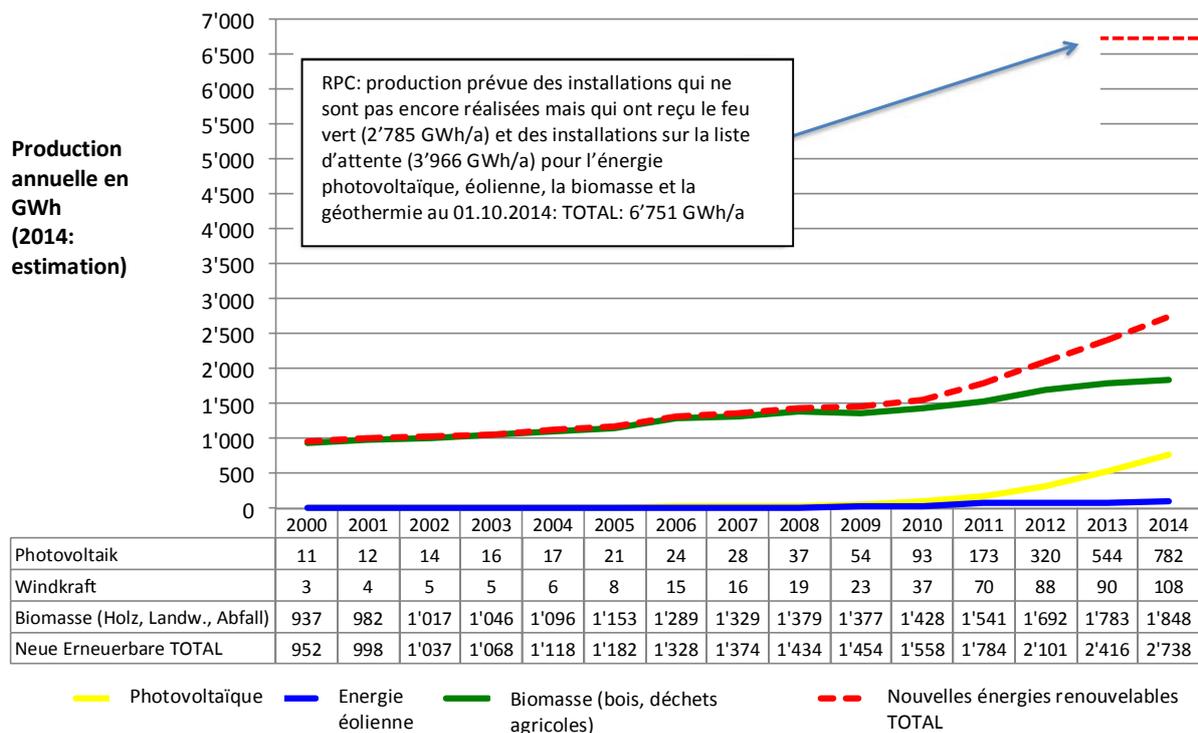
⁴ Un pourcentage exact ne peut pas être déterminé parce que les coûts de la livraison de l'énergie n'étant pas encore connus.

⁵ La limite supérieure est de 2.3 ct/kWh et n'est exploitée que lorsque le Conseil fédéral le décide.

La RPC fait son effet

La RPC rend le marché de l'électricité, qui fonctionne traditionnellement de manière centralisée, plus varié et décentralisé. Mais ce n'est pas tout: avec l'introduction de cette mesure d'encouragement en 2009, les nouvelles énergies renouvelables (biomasse, éolienne et photovoltaïque) ont quasiment doublé. En 2014, elles atteignent pratiquement la production annuelle moyenne de la centrale nucléaire de Mühleberg (ligne pointillée en rouge, illustration 3), avec plus de 2700 GWh.

Illustration 3: développement de nouvelles énergies renouvelables depuis 2000



Si l'on tient en outre compte de l'énergie hydraulique, le développement des énergies renouvelables est encore plus dynamique: la liste d'attente due au plafonnement présente un immense potentiel. Au 01.10.2014, près de 36'000 projets avec une production prévue de près de 6 TWh figuraient sur la liste d'attente de la RPC. Si l'on compte également la production possible de ces installations autorisées (mais pas encore réalisées), le potentiel est presque de 10 TWh.